



la Chambre de commerce
du Montréal métropolitain

L'économie nocturne : moteur d'une métropole créative d'envergure mondiale

.....

Présenté à la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation dans le cadre de la consultation publique sur la Politique de la vie nocturne montréalaise

22 mars 2024

Préambule

Forte d'un réseau de 8 000 membres, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (ci-après « la Chambre ») agit sur trois fronts : elle porte la voix du milieu des affaires de la métropole, offre des services spécialisés aux entreprises et à leurs employés et mène des initiatives d'impact pour renforcer l'environnement d'affaires. Depuis 200 ans, elle intervient dans des dossiers déterminants pour la prospérité des entreprises et de la métropole. Avec l'appui de ses experts Acclr, la Chambre vise à accélérer la création et la croissance des entreprises de toutes tailles, ici et à l'international.

Contexte

En vue de l'adoption de la Politique de la vie nocturne montréalaise, la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation tient une consultation publique sur le projet. La Chambre est heureuse de participer à cette démarche importante à plusieurs égards pour le milieu des affaires afin de présenter son opinion et ses recommandations.

Introduction

Depuis plus de 100 ans, Montréal jouit d'un statut particulier en Amérique du Nord en tant que ville réputée pour son caractère festif, culturel et gastronomique. Il s'agit en quelque sorte d'un élément de l'ADN de la ville. Véritable lieu d'échange et de créativité, la métropole profite de cet élément de son identité unique comme levier de développement. Ces caractéristiques alimentent son rayonnement et son attractivité aussi bien auprès des touristes et des gens d'affaires que de futurs résidents.

Au fil des années, la Chambre s'est activement impliquée afin de soutenir le secteur créatif et culturel, notamment dans le cadre du projet *Montréal, métropole culturelle*. À cette occasion, la Chambre a participé aux consultations et à la rédaction d'un plan d'action. Elle a contribué à l'identification des priorités et des leviers d'action et a joué un rôle clé dans la mobilisation des entreprises et des organisations culturelles autour du projet. Elle a organisé des événements et des ateliers de travail pour sensibiliser les acteurs du milieu économique aux retombées positives de la culture. Plus récemment, la Chambre a contribué financièrement à la réalisation de plusieurs projets et initiatives dans le cadre de *J'aime travailler au centre-ville*.

La Chambre a également organisé des événements, notamment le Forum stratégique intitulé « Les industries créatives : leviers de développement et de rayonnement de la métropole » en 2013. Elle a également publié une étude intitulée *Industries créatives : réussir dans un environnement en mutation rapide*¹ en 2018 et un plan d'action sur le secteur² dans le cadre du mouvement *Relançons MTL* en 2020. Le secteur de la gastronomie est également une priorité pour la Chambre, qui a publié une étude³ et organisé un événement en collaboration avec le collectif La Table Ronde pour soutenir et célébrer ce levier majeur de l'économie du Grand Montréal et du Québec.

¹ Chambre de commerce du Montréal métropolitain. *Industries créatives : réussir dans un environnement en mutation rapide*, novembre 2018, [En ligne], <https://www.cmm.ca/fr/publications/etude/collaboration-art-affaires/industries-creatives-reussir-dans-un-environnement-en-mutation-rapide/>

² Chambre de commerce du Montréal métropolitain. *Plan d'action enrichi pour renforcer les industries culturelles et créatives, novembre 2020*, [En ligne], <https://www.cmm.ca/fr/publications/plan-d-action-enrichi-pour-renforcer-les-industries-culturelles-et-creatives/>

³ Chambre de commerce du Montréal métropolitain. *Chefs et restaurateurs indépendants de la gastronomie québécoise : un levier pour la relance économique de Montréal et du Québec*, mai 2021, [En ligne], <https://www.cmm.ca/fr/publications/chefs-et-restaurateurs-independants-de-la-gastronomie-quebecoise-un-levier-pour-la-relance-economique-de-montreal-et-du-quebec/>

Enfin, le président et chef de la direction de la Chambre préside le conseil d'administration du festival Montréal en lumière, qui organise la Nuit blanche, un événement majeur de la vie nocturne montréalaise depuis 2004.

Confirmer l'identité de Montréal en tant que ville nocturne

Partout dans le monde, y compris en Amérique du Nord et au Canada, les villes adoptent de nouvelles politiques en matière de vie nocturne. Plusieurs dizaines d'entre elles ont décidé d'innover en matière de gouvernance en adoptant des politiques favorisant le déploiement d'activités commerciales et culturelles durant la nuit, soit de 18 h à 6 h. Au-delà d'une simple tendance, il s'agit d'une nouvelle réalité. Cette approche reflète la reconnaissance du potentiel économique de la nuit, qui demeure en partie inexploité.

Fort de cette constatation, la Chambre appuie la volonté de dynamiser les nuits montréalaises. En tant que métropole internationale disposant d'un riche écosystème culturel, gastronomique et événementiel, Montréal peut se démarquer et démontrer un leadership à cet égard. La métropole possède de nombreux atouts : une réputation de joie de vivre, une vie urbaine sécuritaire, des entreprises de divertissement multimédia, une expertise en arts de la scène, de nombreux festivals, une trame commerciale composée de bars et de restaurants de qualité et très diversifiés, un centre-ville vibrant, une nordicité assumée, des artistes, artisans et promoteurs engagés. De fait, nous bénéficions déjà d'une vie nocturne effervescente, qui s'anime jusqu'à 3 h du matin. À de nombreux égards, il s'agit d'institutionnaliser, de mieux encadrer et de mieux soutenir un ensemble d'activités commerciales et culturelles qui ont déjà lieu.

Le temps de passer à l'action pour stimuler le potentiel économique de la nuit

La nuit représente déjà un secteur économique important pour la métropole, générant des dépenses directes de 2,26 milliards de dollars et créant plus de 33 000 emplois. La Chambre estime qu'en adoptant la bonne approche, ce potentiel pourrait s'accroître considérablement et profiter à l'ensemble de la base économique, particulièrement à de nombreuses PME.

Depuis plusieurs années, de nombreux acteurs réfléchissent au potentiel économique de la vie nocturne montréalaise. En effet, rappelons l'exercice mené en 2011 par la Corporation de développement urbain du Faubourg Saint-Laurent et la Ville de Montréal, afin d'établir un diagnostic de la vie urbaine et de l'économie nocturne de la zone et de la métropole. En 2013, Tourisme Montréal a produit une étude exhaustive sur la vie nocturne à Montréal, qui démontrait les nombreux atouts de Montréal et les bénéfices économiques potentiels liés au développement de la vie nocturne d'un point de vue touristique⁴.

En 2014, l'idée de repousser l'heure de fermeture des bars a été soulevée par le maire Denis Coderre⁵. Un projet pilote qui devait être mené dans 19 établissements des rues Saint-Denis et Crescent n'a pas eu lieu, faute d'approbation de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec⁶. Depuis, la Ville de Montréal a obtenu le statut formel de métropole du Québec, lui octroyant des pouvoirs supplémentaires, dont celui de fixer les heures d'ouverture des bars et des commerces sur son territoire. Bien que la question des heures d'ouverture ne soit qu'une des nombreuses facettes de la nuit, ces pouvoirs ont ultimement permis à Montréal de jouir aujourd'hui d'un champ d'action accru. Lors de la campagne électorale municipale de 2017, Projet Montréal a suggéré l'adoption d'une Charte montréalaise de la vie nocturne.

Depuis 2020, l'administration municipale a multiplié les initiatives en matière de vie nocturne, également en réponse aux défis vécus par le secteur durant la pandémie de COVID-19, qui a impacté très négativement les secteurs économiques du divertissement, du tourisme ou de la gastronomie. Ces actions ont notamment

⁴ Tourisme Montréal. *Vie nocturne à Montréal – Service de recherche*, juillet 2013, [En ligne], https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwim4q_-yP6EAXWbnokEHVnpBUkQFnoECBYQAQ&url=https%3A%2F%2Ftoolkit.mtl.org%2Fen%2Fbynder%2Fmedia%2F6F26959B-BC30-4344-9011E36AAD1902A1%2Fdownload%3Ffilename%3DLe-tourisme-et-la-vie-nocturne-%25C3%25A0-Montr%25C3%25A9al%26extension%3Dpdf&usq=AOvVaw3OhHD5Dzgc57yBTQTe6POR&opi=89978449

⁵ *Journal de Montréal*. « Montréal : Denis Coderre veut des bars ouverts jusqu'à 6 h », 5 mars 2014, [En ligne], <https://www.journaldemontreal.com/2014/03/05/montreal--denis-coderre-veut-des-bars-ouverts-jusqua-6h>

⁶ Radio-Canada. « Pas de bars ouverts jusqu'à 6 h », 11 juin 2014, [En ligne], <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/671375/regie-alcools-rejette-demande-ouverture-bars-6h>

pris la forme de groupes de travail auxquels la Chambre a participé⁷, d'événements organisés par l'organisme MTL 24/24 tels que le Sommet de la nuit et d'un projet pilote autorisant la prolongation des heures de vente d'alcool lors d'événements spécifiques.

Nous devons maintenant construire sur les efforts de l'administration municipale et les succès du projet pilote. Rappelons que la présente Politique devait être adoptée en 2023⁸. Alors qu'en 2011 Montréal jouissait d'une longueur d'avance sur plusieurs autres grandes villes quant aux réflexions autour du potentiel économique de la nuit, notamment au Canada, la situation est bien différente aujourd'hui. Le moment est venu de poser des gestes concrets.

Le présent document aborde deux éléments prioritaires pour le milieu des affaires, soit :

- La réactivité et la proactivité de l'appareil municipal
- L'utilisation de la nouvelle Politique de la vie nocturne comme levier de développement économique

1. Agir rapidement pour une gouvernance agile, un financement adéquat et des processus simplifiés

La Chambre demande à l'administration municipale d'accentuer son leadership en matière de gouvernance, de financement et d'agilité réglementaire de la vie nocturne à Montréal.

Tout d'abord, il est nécessaire d'établir une structure de gouvernance appropriée, réunissant l'ensemble des acteurs impliqués, y compris évidemment le milieu des affaires. Cette structure devrait se réunir de manière régulière, afin de permettre aux acteurs du milieu et aux autorités d'effectuer un suivi des actions de la Ville. L'imputabilité politique sera essentielle afin d'assurer la réalisation des ambitions en matière d'économie nocturne. Nous appuyons à cet effet la désignation d'une élue du comité exécutif comme responsable de la vie nocturne.

Ensuite, la Chambre constate l'absence d'un plan d'action permettant de préciser les nombreux détails importants qui seront au cœur de sa mise en œuvre. Cela s'explique sans doute par les délais dans la présentation du projet de Politique de la vie nocturne montréalaise. En ce sens, nous demandons à la Ville de Montréal de présenter un tel plan d'ici la fin de l'année en cours, afin de donner plus de prévisibilité aux acteurs liés aux retombées concrètes de la nouvelle Politique, par exemple en matière d'occasions d'affaires, de programmes de soutien et d'exigences à remplir.

Recommandation 1 : Déposer d'ici la fin de l'année 2024 un plan d'action doté d'indicateurs de suivi précis et instaurer un mécanisme de reddition de comptes annuel spécifique à l'économie de la nuit.

⁷ Claude Fortin. *Rapport de recherche du chantier sur l'élaboration de la politique de la vie nocturne : À la recherche des nuits montréalaises: synthèse des activités de consultation menées sur la vie nocturne en 2020*, septembre 2021, [En ligne], [https://ehq-production-canada.s3.ca-central-](https://ehq-production-canada.s3.ca-central-1.amazonaws.com/48d18598785f0abad9c47e472a568c1e3c985c2f/original/1706639156/df3dacaee19ee220a1b190000615a49b_Recherche_Claude_Fortin_-_synth%C3%A8se_des_activit%C3%A9s_de_consultation_2020_%281%29.pdf?X-Amz-Algorithm=AWS4-HMAC-SHA256&X-Amz-Credential=AKIA4KKNQAKIOR7VAOP4%2F20240321%2Fca-central-1%2Fs3%2Faws4_request&X-Amz-Date=20240321T174108Z&X-Amz-Expires=300&X-Amz-SignedHeaders=host&X-Amz-Signature=d82b296f14d5d6dca6d810b345df662ecef671f40c373e3bf55a7d035aae2fd6)

[1.amazonaws.com/48d18598785f0abad9c47e472a568c1e3c985c2f/original/1706639156/df3dacaee19ee220a1b190000615a49b_Recherche_Claude_Fortin_-_synth%C3%A8se_des_activit%C3%A9s_de_consultation_2020_%281%29.pdf?X-Amz-Algorithm=AWS4-HMAC-SHA256&X-Amz-Credential=AKIA4KKNQAKIOR7VAOP4%2F20240321%2Fca-central-1%2Fs3%2Faws4_request&X-Amz-Date=20240321T174108Z&X-Amz-Expires=300&X-Amz-SignedHeaders=host&X-Amz-Signature=d82b296f14d5d6dca6d810b345df662ecef671f40c373e3bf55a7d035aae2fd6](https://ehq-production-canada.s3.ca-central-1.amazonaws.com/48d18598785f0abad9c47e472a568c1e3c985c2f/original/1706639156/df3dacaee19ee220a1b190000615a49b_Recherche_Claude_Fortin_-_synth%C3%A8se_des_activit%C3%A9s_de_consultation_2020_%281%29.pdf?X-Amz-Algorithm=AWS4-HMAC-SHA256&X-Amz-Credential=AKIA4KKNQAKIOR7VAOP4%2F20240321%2Fca-central-1%2Fs3%2Faws4_request&X-Amz-Date=20240321T174108Z&X-Amz-Expires=300&X-Amz-SignedHeaders=host&X-Amz-Signature=d82b296f14d5d6dca6d810b345df662ecef671f40c373e3bf55a7d035aae2fd6)

⁸ La Presse. « Montréal veut tester des heures d'ouverture prolongées », 16 mai 2022, [En ligne], [https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/2022-05-16/bars-et-salles-de-spectacles/montreal-veut-tester-des-heures-d-](https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/2022-05-16/bars-et-salles-de-spectacles/montreal-veut-tester-des-heures-d-ouverture-)

[ouverture-prolongees.php#:~:text=Bars%20et%20salles%20de%20spectacles%20Montr%C3%A9al,des%20heures%20d%27ouverture%20prolong%C3%A9es&text=La%20ville%20s%27engage%20%C3%A0,1%27%C3%A9cosyst%C3%A8me%20de%20la%20nuit.](https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/2022-05-16/bars-et-salles-de-spectacles/montreal-veut-tester-des-heures-d-ouverture-prolongees.php#:~:text=Bars%20et%20salles%20de%20spectacles%20Montr%C3%A9al,des%20heures%20d%27ouverture%20prolong%C3%A9es&text=La%20ville%20s%27engage%20%C3%A0,1%27%C3%A9cosyst%C3%A8me%20de%20la%20nuit.)

Un cadre réglementaire à uniformiser

À l'instar de nos interventions portant sur d'autres politiques et réglementations de la Ville de Montréal, nous attirons l'attention des instances municipales sur la nécessité de disposer d'un portrait de la situation d'un point de vue réglementaire sur tout le territoire.

Nous saluons la proposition d'instaurer un guichet unique destiné aux organisations et entrepreneurs désirant interagir avec la municipalité dans le cadre de la Politique de la vie nocturne. Cependant, encore trop souvent, les entrepreneurs se butent à des processus qui diffèrent d'un arrondissement à l'autre, ce qui complexifie leurs démarches, crée un manque de prévisibilité et augmente leurs coûts. Une approche claire renforcera les possibilités de réussite de la future Politique.

Recommandation 2 : Prévoir une analyse complète du cadre réglementaire existant à l'échelle des arrondissements et viser une harmonisation afin d'augmenter sa simplicité et de stimuler le développement de l'économie de la nuit.

L'équilibre entre l'économie et l'aspect socioculturel

Le projet de Politique de la vie nocturne met un accent important sur l'aspect socioculturel de la nuit. Il s'agit assurément d'un élément central de la réussite de la Politique. Le défi sera de présenter un équilibre entre cet aspect et l'importance du développement économique. Néanmoins, nous considérons que l'aspect économique devrait être plus présent. De fait, nous pensons que la Politique devra favoriser davantage la création et la diversification des initiatives de nuit grâce à une approche facilitatrice et respectueuse de la qualité de vie des riverains.

Recommandation 3 : S'assurer que la Politique de la vie nocturne vise un juste équilibre entre le développement économique et l'aspect socioculturel.

Soutenir nos grands événements

Une des grandes forces de Montréal en matière de vie nocturne est son écosystème de festivals, incluant Montréal en lumière et la Nuit blanche, Osheaga, Fierté Montréal, Piknic Électronik et Igloofest, MUTEK et de nombreux autres. Ces événements majeurs sont essentiels pour la vitalité économique de la métropole⁹. Malheureusement, plusieurs de ces événements connaissent présentement des défis importants en matière de financement, notamment en raison de la hausse des coûts et de la baisse de certains revenus.

Bien que le financement des festivals soit une responsabilité partagée entre les trois ordres de gouvernement, la Ville de Montréal doit exercer un leadership accru, notamment auprès des gouvernements du Québec et du Canada, afin d'assurer la pérennité de l'identité de Montréal en tant que ville de festivals. La nouvelle Politique de la vie nocturne montréalaise est un outil qui pourrait permettre d'inverser la tendance actuelle et favoriser le maintien de ces événements qui ont un impact important sur l'économie locale, particulièrement au centre-ville.

Recommandation 4 : Assurer un financement adéquat des grands événements, en collaboration avec les autres ordres de gouvernement, et les encourager à profiter des nouvelles possibilités qu'offrira la Politique.

⁹ Regroupement des événements majeurs internationaux. *Retombées économiques consolidées de 17 membres du RÉMI*, mai 2018, [En ligne], <https://remi.qc.ca/remi.qc.ca/wp-content/uploads/2018/05/Retomb%C3%A9es-%C3%A9conomiques-consolid%C3%A9es-R%C3%89MI-Format-rapport-18-mai-2018.pdf>

2. Les forces montréalaises au cœur d'une offre nocturne unique en Amérique du Nord

Alors que de nombreuses villes d'Amérique du Nord cherchent à stimuler leur vie nocturne, Montréal peut compter sur un riche écosystème d'entreprises et d'organisations qui d'ores et déjà rendent notre offre unique, en plus de certaines caractéristiques qui valent la peine d'être soulignées.

Montréal se distingue par un écosystème créatif et événementiel exceptionnel, propulsé par des acteurs de renommée internationale comme Moment Factory, le Cirque du Soleil, les 7 doigts de la main, PHI et la Société des arts technologiques. Le Partenariat du Quartier des spectacles, quant à lui, apporte une expertise indéniable en matière d'illumination et d'aménagement des espaces publics. Au-delà de ces acteurs plus connus, de nombreuses organisations plus petites contribuent également au foisonnement que nous observons à Montréal.

La nouvelle Politique de la vie nocturne devrait miser sur ces organisations en les encourageant à déployer des projets pilotes ou des expérimentations visant non seulement à bonifier l'offre culturelle et événementielle montréalaise, mais également à développer des produits et services qui pourraient ensuite être exportés sur d'autres marchés.

Recommandation 5 : Stimuler les synergies entre les secteurs économiques de force de Montréal tels que les industries créatives et culturelles, la gastronomie et les nouvelles technologies afin de développer une offre nocturne unique et innovante.

Des éléments distinctifs à mettre de l'avant

Depuis la pandémie, la Chambre s'investit pleinement afin de stimuler la vitalité du centre-ville de Montréal, notamment auprès des touristes et des travailleurs. Nous avons la chance de pouvoir compter sur un centre-ville festif, où la mixité des usages et fonctions est importante. La Chambre a notamment été au cœur du déploiement de plusieurs projets créatifs qui ont eu un impact majeur sur l'image du centre-ville, notamment la nuit, à l'instar de l'installation artistique monumentale l'Anneau de Claude Cormier. Afin de poursuivre les efforts en matière de revitalisation du centre-ville, nous demandons à la Ville de Montréal de considérer cette zone comme prioritaire dans le cadre de la nouvelle Politique de la vie nocturne.

Qui plus est, nous estimons que davantage d'efforts peuvent être déployés afin de mettre en valeur la nordicité de la ville. Bien que nous utilisions une définition de la nuit débutant à 18 h, il nous apparaît important de noter que pendant une grande partie de l'année, la noirceur tombe beaucoup plus tôt. À cet égard, il existe un potentiel d'amélioration, notamment en matière d'éclairage. Il s'agit d'une occasion de mettre en valeur et de mieux apprivoiser la réalité qui est la nôtre. L'hiver et la nuit qui l'accompagne doivent se vivre et non pas simplement être tolérés – Montréal peut réellement se démarquer sur ce plan.

Enfin, nous estimons que de multiples occasions de mise en valeur de nos actifs architecturaux et naturels se présentent et devront être favorisées. Montréal dispose d'un contexte géographique unique, avec une montagne surplombant son centre-ville, un fleuve majestueux et des îles. Ces éléments pourraient être davantage mis en valeur, par exemple dans le cadre d'événements cycliques ou ponctuels. De plus, la nouvelle Politique devrait miser sur notre patrimoine architectural. L'administration municipale pourrait favoriser la tenue d'événements grâce à une réglementation allégée et inciter aux collaborations entre les différentes parties prenantes pour rendre plus accessibles ces actifs qui composent notre silhouette urbaine.

Recommandation 6 : Accorder une importance particulière aux éléments distinctifs de la métropole, notamment son centre-ville animé, sa nordicité et des éléments de son patrimoine naturel et architectural.

Adopter une approche collaborative dans le cadre du déploiement des zones de vitalité nocturne

Les zones de vitalité nocturne sont au cœur de la proposition de projet de Politique de la vie nocturne de la Ville de Montréal. Nous estimons que la désignation de ces zones pourrait venir renforcer certains quartiers ou artères commerciales qui sont déjà caractérisés par une densité d'activités culturelles, événementielles et gastronomiques. Il s'agit d'un pas dans la bonne direction.

La Chambre appuie également la volonté de la Ville d'adapter la réglementation sur le bruit. Il est crucial de trouver un équilibre entre le dynamisme de la vie nocturne et le respect de la tranquillité des citoyens. L'exemple de la salle de spectacle La Tulipe illustre la nécessité d'une approche flexible et concertée qui prend en compte les besoins et les intérêts de tous les acteurs concernés.

Néanmoins, nous comprenons que le déploiement de ces zones devra se faire de manière collaborative, en portant une attention particulière à la cohabitation et au déploiement d'initiatives permettant de réduire les impacts négatifs des activités nocturnes. Bien que les modalités précises de ces zones soient encore à définir, nous comprenons que le prolongement des heures d'ouverture sera volontaire pour l'ensemble des commerces et établissements et que des programmes de soutien pourraient être déployés afin de réduire l'impact sonore des activités.

La question de la sécurité est également importante, alors que le sentiment d'insécurité, particulièrement pour les femmes, demeure un enjeu auquel il faut répondre. En ce sens, l'achalandage accru de certaines zones pourrait contribuer à accroître le sentiment de sécurité.

La Chambre surveillera de près le déploiement de ces zones, notamment leur impact sur les commerces et établissements existants, sur l'achalandage et sur la vitalité commerciale générale.

Recommandation 7 : Déployer les zones de vitalité nocturne de manière prudente et en collaboration avec les acteurs de terrain en s'inspirant des meilleures pratiques à l'international, notamment sur les plans de la cohabitation et de la sécurité.

Conclusion

Montréal, ville vibrante et cosmopolite, possède tous les ingrédients pour se hisser au rang des métropoles nocturnes les plus en vue. Sa riche culture, son dynamisme artistique et sa scène gastronomique florissante constituent une base solide pour une vie nocturne captivante et diversifiée.

Montréal regorge de talents et d'innovations qui ne demandent qu'à contribuer à une offre nocturne. Des chefs audacieux réinventent les codes culinaires, des artistes talentueux investissent les espaces publics et des entrepreneurs visionnaires repoussent les limites de la technologie immersive. Cette énergie créative est le moteur d'une transformation prometteuse pour la vie nocturne montréalaise.

Pour concrétiser ce potentiel, il est crucial de mettre en place une vision claire et ambitieuse. Le milieu des affaires suivra avec grand intérêt le déploiement de la Politique à titre d'outil de développement économique.

Synthèse des recommandations

Recommandation 1 : Déposer d'ici la fin de l'année 2024 un plan d'action doté d'indicateurs de suivi précis et instaurer un mécanisme de reddition de comptes annuel spécifique à l'économie de la nuit.

Recommandation 2 : Prévoir une analyse complète du cadre réglementaire existant à l'échelle des arrondissements et viser une harmonisation afin d'augmenter sa simplicité et de stimuler le développement de l'économie de la nuit.

Recommandation 3 : S'assurer que la Politique de la vie nocturne vise un juste équilibre entre le développement économique et l'aspect socioculturel.

Recommandation 4 : Assurer un financement adéquat des grands événements, en collaboration avec les autres ordres de gouvernement, et les encourager à profiter des nouvelles possibilités qu'offrira la Politique.

Recommandation 5 : Stimuler les synergies entre les secteurs économiques de force de Montréal tels que les industries créatives et culturelles, la gastronomie et les nouvelles technologies afin de développer une offre nocturne unique et innovante.

Recommandation 6 : Accorder une importance particulière aux éléments distinctifs de la métropole, notamment son centre-ville animé, sa nordicité et des éléments de son patrimoine naturel et architectural.

Recommandation 7 : Déployer les zones de vitalité nocturne de manière prudente et en collaboration avec les acteurs de terrain en s'inspirant des meilleures pratiques à l'international, notamment sur les plans de la cohabitation et de la sécurité.